



Suppression de 4 000 postes d'enseignant : faut-il vraiment crier au loup ?

INTERVIEW. Utiliser la baisse démographique pour réduire l'effectif des enseignants est une idée, à condition de ne pas le faire au détriment des élèves, explique l'économiste Nina Guyon. Moins de 4 000 profs à la rentrée prochaine. La ministre de l'Éducation nationale, **Anne Genetet**, a beau marteler que « des évolutions sont encore possibles dans le cadre du débat parlementaire », cette décision apparaît pour l'instant comme le plus lourd tribut payé au projet de loi de finances pour 2025.

En effet, celui-ci prévoit d'amputer 3 155 postes dans les écoles maternelles et primaires publiques. Le second degré public sera, quant à lui, privé de 180 emplois. Et, dans l'enseignement privé, Bercy a annoncé la suppression de 660 postes dans le premier degré et de 40 dans les collèges et les lycées.

Cela se traduira par des départs non remplacés et des non-renouvellements de contractuels. Estimant qu'une « ligne rouge a été franchie », les syndicats enseignants ont déposé, lundi 14 octobre, une « alerte sociale », préalable à un préavis de grève. Ils demandent à **Anne Genetet** de les recevoir « dans le délai de trois jours ».

Pourtant, cette baisse du nombre d'enseignants ne devrait pas avoir d'impact sur le taux d'encadrement, fait valoir la Rue de Grenelle, qui justifie sa décision par « la baisse du nombre d'élèves ». Celle-ci, explique le ministère, devrait s'accélérer avec 97 000 élèves en moins à la rentrée 2025.

Dans les écoles publiques, il y aura en moyenne 21,4 élèves par classe à la rentrée 2025. C'est aussi le plus bas niveau jamais mesuré depuis la mise en place de ce suivi par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), en 2017. Alors, faut-il vraiment crier au loup ?

Pour l'économiste de l'Éducation et maîtresse de conférences à Paris School of Economics Nina Guyon, tout dépend de la manière dont cette baisse sera mise en œuvre. Si la baisse démographique est une réalité, « la carte scolaire ne peut pas se décider d'en haut », dit-elle. Elle doit « prendre en compte la réalité géographique, économique et sociale de chaque territoire ».

Le Point : Que pensez-vous de l'idée de profiter de la baisse démographique pour réduire l'effectif des enseignants dans le primaire ?

Nina Guyon : La baisse démographique est une réalité depuis quelques années déjà et elle va s'accélérer dans les années qui viennent. À l'école, elle représente une réelle opportunité pour améliorer le taux d'encadrement des élèves. D'ailleurs, cela commence à se ressentir dans les classes.

D'autant qu'à cela se sont ajoutés la politique de dédoublement des classes grande section, CP et CE1 en éducation prioritaire et le plafonnement de ces classes à 24 élèves partout ailleurs. L'effet cumulé de cette politique et de la baisse de la natalité nous a permis de passer cette rentrée à une moyenne de 21,4 élèves par classe dans le premier degré et ainsi de rejoindre la moyenne des pays de l'OCDE, qui se situe à 21 élèves par classe.

Cela semble être une bonne nouvelle pour les écoliers...

En l'état, c'est effectivement plutôt une bonne nouvelle, même si tout n'est pas encore parfait : dans de nombreux pays de l'OCDE, un enseignant n'est pas toujours seul dans



sa classe dans le premier degré, il est donc aussi important de mesurer le nombre d'élèves par enseignant en sus de la taille des classes. Sur cette mesure, la France est toujours très en retard, étant à 18 élèves par enseignant contre 14 en moyenne dans l'OCDE.

Concrètement, quels sont les effets d'une amélioration du taux d'encadrement des élèves sur leur niveau ?

Ils sont très positifs. La recherche a montré que la taille des classes a des effets très forts sur le niveau des élèves. Plus le taux d'encadrement diminue, plus le niveau augmente. C'est particulièrement vrai dans le premier degré et pour les élèves de milieux défavorisés.

En ce sens, la diminution du nombre d'élèves par classe permet aussi de réduire les écarts de niveaux entre les élèves favorisés et défavorisés. Parce que ces écarts ont tendance à s'accroître avec le temps lorsque rien n'est fait, le dédoublement des classes en zone d'éducation prioritaire est probablement l'une des mesures les plus efficaces qui ont été prises au cours de la dernière décennie pour relever le niveau global des élèves.

Les syndicats ont parlé de « saignée » et de « sabotage de l'école publique ». Leurs plaintes sont-elles justifiées ?

Tout dépend de la manière dont les suppressions de postes seront réparties dans les académies. Les territoires ont des réalités complexes et différentes les unes des autres. Par exemple, on sait que les suppressions de postes se traduiront par des départs non remplacés et des non-renouvellements de contractuels.

Mais les régions vieillissantes, où les départs à la retraite seront les plus nombreux, ne sont pas forcément celles qui ont le moins de naissances ou qui attirent le moins d'enseignants, et nous manquons de données pour en savoir plus.

Le gouvernement décidera-t-il d'obliger les professeurs du premier degré à aller s'installer dans les académies où la démographie reste élevée, comme on le fait déjà avec les professeurs du second degré ? La ministre n'a donné aucune information à ce sujet.

On ne sait pas non plus comment ces suppressions de postes affecteront les zones rurales...

C'est un vrai sujet car le nombre d'élèves par classe y est parfois très faible. Toute la question est de savoir quels seront les critères pris en compte pour décider de la fermeture ou non d'une classe. Le milieu rural sera-t-il protégé ? Les effets sur le bien-être des enfants, la présence de transports en commun, l'impact sur l'environnement et les conséquences pour le travail des mères, qui seront sans doute celles qui devront quitter plus tôt leur travail, seront-ils pris en compte ? Si oui, comment ? À travers ces questions, on interroge en réalité la notion de service public.

À quelles conditions ces suppressions de postes pourraient-elles avoir du sens, selon vous ?

Il est difficile de répondre à cette question, car les données de la direction générale des ressources humaines de l'Éducation nationale sur le nombre d'enseignants recrutés dans chaque académie ne sont ouvertes aux chercheurs que de manière très exceptionnelle. Cela nous empêche de travailler concrètement sur ces sujets et d'analyser l'impact des décisions qui sont prises.

Ce qui est certain, c'est que, si l'on veut continuer à relever le niveau et ne plus être les champions des inégalités sociales à l'école, il faut maintenir les petits effectifs en REP et REP+, donc limiter les suppressions de postes à ces endroits.

À l'inverse, la littérature montre que les variations de taux d'encadrement n'ont que peu



d'impact sur le niveau des élèves des quartiers favorisés. S'il y a des suppressions de postes à faire, mieux vaut donc le faire dans les écoles primaires publiques et privées à fort indice de position sociale (IPS). L'impact n'y sera a priori pas significatif, contrairement à ce qu'une telle politique pourrait entraîner en éducation prioritaire.

